



PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS REDUCTION DE MOYENS AU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC KEPLER CHEUVREUX

Par contrat en date du 28 avril 2014, modifié par avenant en date du 16 mai 2019, la société Colas (ISIN: FR0000121634) a confié à la société Kepler Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires admises en négociation sur Euronext Paris.

En date du 27 septembre 2021, en conformité avec l'article 4 de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise, Colas a réduit les moyens affectés au contrat de liquidité de :

- 650 000 €

La position, après retrait de ces moyens, en date du 27 septembre 2021 est de :

- 13 568 titres

- 433 102,17 €



Colas (www.colas.com)

Colas, filiale du groupe Bouygues, a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Implanté dans plus de 50 pays sur les cinq continents, à travers un réseau de 800 unités d'exploitation de travaux et 3 000 unités de production de matériaux, Colas rassemble 55 000 collaborateurs engagés dans leur territoire pour relier les hommes et faciliter les échanges dans le monde d'aujourd'hui et de demain. L'ambition de Colas est d'être le leader mondial des solutions de mobilité innovantes et responsables.

En 2020, Colas a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 12,3 milliards d'euros, dont 55% à l'international.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :



Fabienne BOULOC Tél. : 06 67 06 90 21
fabienne.bouloc@colas.com



Agathe DUCELLIER Tél. : 07 62 12 58 69
agathe.ducellier@colas.com



Marine ALLEMANDOU Tél. : 01 47 61 74 52



Mérodie LAMIAUX Tél. : 01 47 61 75 61
contact-investors@colas.fr